

0640609P
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ALBERT CAMUS
18 BIS AVENUE DE SAINTE CROIX
64100 BAYONNE
Tel : 0559550190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/01/2024

Réuni le : 06/02/2024

Sous la présidence de : Emmanuelle Jaureche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 01/01/1900,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Pour la rentrée prochaine, il est prévu :

- de demander une création de poste dans la discipline lettres modernes ;
- de maintenir le poste spécifique P3028 en SEGPA à hauteur de 18h.

Le prévisionnel de répartition horaire a été présenté comme dans le document joint.

La suspension de l'offre LV2 chinois en 5e à compter de la rentrée 2024 a été proposée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0